

QUELQUES REMARQUES SUR
« LES RÔLES SÉMANTIQUES COMME PRÉDICATS »

L'intérêt accordé par Christian Lehmann, dans son article ici publié, à l'idée de concevoir les rôles sémantiques comme des prédicats sémantico-logiques, me donne l'occasion de revenir sur certains aspects de la question que j'avais traités dans trois articles publiés il y a quelques années¹.

Je reproduirai d'abord la conclusion intitulée : « Appendice : représentations » du premier article « Causatif et voix dans les langues des Philippines et de Formose », paru dans *SCOLIA* 7, 1996, publication de l'UMR Landisco et de l'Université de Strasbourg (p. 129-167, pages reproduites ci-dessous 161-165). Il s'agissait d'un volume réunissant les actes d'une remarquable table ronde organisée par Jacques François, à Nancy, les 16 et 17 juin 1995, à laquelle participaient, outre J. François et F. Cordier, Jürgen Broschart, Bernard Combettes, Zlatka Guentchéva, Christian Lehmann, Annie Montaut, Waldfried Premper, Nicolas Tournadre, Werner Drossard.

Le but de cet article était de mettre en rapport : 1) les nombreuses marques de diathèse et de voix des langues des Philippines du type du tagalog² avec les différents niveaux de prédicats enchâssés tels que proposés par Dik ; 2) cet enchâssement en structure gigogne avec les différents rôles sémantiques ainsi promus en sujet, ce qui présupposait que l'on traite les rôles sémantiques comme des fonctions prédictives sémantico-logiques. J'achevai l'article par quelques généralisations et formulations ou représentations symboliques :

1. Le lecteur voudra bien excuser les inévitables redites, ces articles renvoyant nécessairement les uns aux autres ou à des prémisses communes.

2. Il s'agit des marques *-um-* d'actif (et de moyen), *-in-* d'accompli et de passif, *-an* marque de voix locative-destinative, *i-* marque de voix instrumentive, bénéfactive, « accessory », mais aussi *(p)ag-*, *ka-*, etc.

« APPENDICE : REPRÉSENTATIONS.

a) *Enchâssement récursif de fonctions prédicatives : les formulations de S. Dik.*

Si l'on adopte une analyse des énoncés du style de celle proposée, par exemple, par Dik³, reposant sur une série de fonctions prédicatives, de $f(x, \dots)$, enchâssées, on s'aperçoit que les marques qui nous ont occupé fonctionnent comme des opérateurs aux divers niveaux d'enchâssement.

Pour résumer de façon brève et grossière la présentation de Dik⁴, nous dirons que

* une première fonction prédicative est constituée par la valence verbale⁵,

* une première série d'expansions, représentable par une fonction prédicative où la fonction prédicative précédente est un des arguments et l'expansion l'autre argument, est constituée par les marques grammaticales et les constituants exprimant des spécifications internes de ce prédicat portant sur ses modalités et son déroulement internes, à savoir manière, vitesse, aspect,

* une seconde série d'expansions, représentable par une fonction prédicative où l'ensemble précédent est un des arguments et la nouvelle expansion un autre argument, est constituée par circonstants et marques portant sur le repérage externe, lieu, temps, cause et autres relations logiques,

* rattaché à la première série, mais à placer, à notre avis, entre les deux, l'instrument ;

ainsi, se trouve constituée une proposition qui est une représentation abstraite d'un état de fait possible ;

* une 3^{ème} série d'expansions, représentable par une fonction prédicative où l'ensemble précédent est un des arguments et la nouvelle expansion un autre argument, est constituée par tout ce qui porte sur la validité de la proposition construite par les étapes antérieures, c'est-à-dire tout ce qui relève des attitudes propositionnelles, modes, adverbes et syntagmes adverbiaux de phrase,

* en dernier lieu, une 4^{ème} série d'expansions, toujours représentable par une fonction prédicative où l'ensemble précédent est un des arguments et la nouvelle expansion un autre argument, transforme l'ensemble précédent en acte de parole, c'est-à-dire ce qui précise le type

3. Nous adoptons sa présentation à titre de cadre pratique, sachant qu'il reste beaucoup à préciser, etc., à titre aussi de vulgate à laquelle il est pratique de se reporter.

4. Dik, p. 45-61.

5. Nous avons souligné ailleurs (*LINX* 24) combien l'assimilation entre argument et actant, fonction prédicative et valence est insuffisante en linguistique (confusion entre rangs et rôles, « accusativo-centrisme », etc.). Nous n'utiliserons de tels $f(x, \dots)$ ici qu'à titre de représentation simplifiée, pratique au niveau où nous nous plaçons.

d'énoncé (déclaratif vs injonctif vs interrogatif), mais aussi ce qui relève des adverbes et syntagmes adverbiaux d'énonciation.

Il ne s'agit que d'un schéma général qu'on pourrait représenter, d'une manière encore très simplifiée par rapport aux formules de Dik, de la façon suivante, en prenant comme exemple un énoncé qui serait en français quelque chose comme : « en bref, la poule, à mon avis, a pondu un oeuf dans le jardin, ce matin » :

(en bref (à mon avis (ce matin (dans le jardin (pondre (poule, oeuf))))))
[Enonc° [AttitudeP [RepèreTps [RepèreLieu [f (x,...)]]]]]

On voit tout ce qui est laissé de côté par cette symbolisation ultra-simplifiée par rapport à celle de Dik : outre que nous n'y avons pas fait entrer ce qui est grammaticalisé par les marques de temps, d'aspect, de mode, de type d'énoncés, rien ne reflète les procédures de subjectivation/objectivation (« Perspectivizing the State of Affairs », chez Dik⁶), hiérarchie de l'information et de l'énonciation⁷, etc.

b) *Familles de relations et extension des diathèses/voix.*

On voit que les voix et diathèses se répartissent sans peine entre les différentes strates de prédication :

Bénéf
47. [[f(x,...)] Instr] Loc]
Cause

et l'endroit où placer les affixes *ka-*, *pag-*, *paN-* y est, au moins intuitivement, claire⁸ :

49. [F] $\begin{matrix} ka- \\ pag- \\ paN- \end{matrix}$] $\begin{matrix} -an \\ i- \end{matrix}$]

Avec des notations un peu plus rigoureuses, on peut distinguer les voix construites directement sur la base verbale :

50. $Q x : R_{\text{voix/spécif}}(x, f(x,...))$

où *Q* représente un quantificateur quelconque, ou au minimum un substantiveur⁹ et où *R* représente une famille de relations, marquées par *-um-*, *ø/-in*, *-an* et *i-*, où *voix/spécif* indique qu'il s'agit du marquage de la voix (passif vs destinative vs active) ou de spécification du passif (types d'affectation du patient)¹⁰,

6. Dik, chap. 10 et 11.

7. Dik, chap. 13.

8. Sur l'importance de ce guide dans l'élaboration et l'évaluation des hypothèses, voir les travaux de G. Kleiber dans de nombreux domaines.

9. Cf. note 1.

10. La formule sera donc à lire : « il existe un terme *x* tel que la relation *R* marquée par *-um-* ou *ø/-in* ou *-an* ou *i-* s'établit entre ce terme et une fonction prédicative *f(x,...)* où il instancie une des places d'arguments »'.

sachant que l'assignation d'une des R (R_i) de l'ensemble de R n'est pas une opération primitive, mais qu'elle **n'est pas non plus soumise de manière univoque aux caractéristiques portées par les x, y, z , du $f(x, \dots)$ de la base verbale**, c'est-à-dire à l'appartenance de celle-ci à un type particulier (à décrire en termes de transitivité, d'actance, de types de procès, etc.), mais dépend aussi des x les instanciant. Cette formulation a en outre l'avantage de laisser ouverte la possibilité d'assignations de plusieurs R distinctes pour une même base, de nouveau selon les diverses contraintes venant de la base, de l'énonciation en même temps que des termes instanciant les x, y, z .

Ajoutons encore que :

1) ce type de formulations répond d'abord à l'exigence de ne pas réduire la valence à un $f(x, \dots)$ ambigu dans la mesure où l'on ne sait s'il s'agit de potentialités de la base verbale non encore marquée, et essaie de **corriger les insuffisances des représentations des phénomènes de voix sous forme de simples extractions de variables** ;
 2) par ailleurs, il reste évidemment approximatif de mettre la R marquée par *-um-* sur le même plan que les autres R, du fait de l'ergativité que nous supposons encore vivante en synchronie, ou la R marquée par *i-* sur le même plan que les autres R non actives, ou encore la R marquée par *-an* sur le même plan que celle marquée par \emptyset /*-in*, et, enfin, il serait encore certainement éclairant de préserver, dans ces formules, la dissymétrie fondatrice entre *-in-* et le reste.

On voit s'opposer à la formule précédente, ou plutôt à la famille de formules qu'elle recouvre, une autre famille subsumable sous :

51. $Q x : R_{\text{voix/spécif}} (x, P_{\text{pag-}})$

où R recouvre les R_i marquées par *-an* vs *i-* vs *-um-* (dans **p-m-ag- > mag-*), à l'exclusion des R_i marquées par *-um-*, et où P est un contenu propositionnel représenté sous la forme d'un nom de proposition en *pag-* ; x n'y est pas un argument de la $f(x, \dots)$ présente dans P, la relation R ne s'établit donc plus directement avec la fonction $f(x, \dots)$. Ainsi, la formule 51 se distingue de la formule 50 :

50. $Q x : R_{\text{voix/spécif}} (x, f(x, \dots))$

en ce que 50 recouvre, en plus par rapport à 51, les R_i marquées par \emptyset /*-in*, c'est-à-dire \emptyset /*-in* vs *-an* vs *i-* vs *-um-* (dans **p-m-ag- > mag-*) — différence des plus pertinentes puisqu'il s'agit d'une manifestation du caractère premier de l'orientation des bases primitives ou dérivées vers le patient-procès, c'est-à-dire de l'ergativité de la langue.

Enfin, une 3ème famille de R doit être posée pour l'ensemble marqué par *ka-* :

$Q x : R_{\text{voix/spécif}} (x, M_{\text{ka-}})$

où M représente un niveau de prédication (inférieur à la proposition) dont le statut reste encore une question ouverte : à quel niveau d'une

structuration du style de celle proposée par S. Dik les formes en *ka-* relèvent-elles au juste ? En attendant mieux, notons — ce qui n'est pas sans portée — que la sélection des R_i se réduit encore d'un élément : *-um-* est exclu de cette famille, où l'on a seulement *-an* et *i-*.

Il faudrait en faire autant pour la famille {*ma-*,... »

*
* * *

J'ai développé le même genre d'idées dans un article sur « Théorie de la transitivité ou théorie de la valence : le problème des applicatifs », parue dans un volume dirigé par André Rousseau sur *La transitivité* et qui constituait les actes d'un autre colloque, organisé en novembre 1995 à Lille¹¹. Comme pour l'article précédent, j'en extraurai la dernière partie intitulé « Interprétations » qui figurait après une étude des applicatifs en kinyarwanda.

Le but de cet article était, à l'aide de l'étude fine d'une exemplification abondante (empruntée au kinyarwanda), de traiter les marques des applicatifs caractéristiques des langues bantoues du type du kinyarwanda, comme des sortes de relateurs incorporés au verbe (et non au syntagme complément comme c'est le cas avec les prépositions et autres relateurs), ce qui implique une conception où les différents rôles sémantiques sont des prédicats sémantico-logiques qui peuvent être associés, selon les langues ou les constructions, aussi bien aux marques d'applicatifs qu'aux prépositions et autres relateurs, ou au verbe lui-même dans le cas des constructions « directes », ou aux verbes d'une série.

« *Interprétations.*

La multiplication des applicatifs dans les langues bantoues (c'est-à-dire la multiplicité des rôles pouvant donner lieu à une promotion en objet) aussi bien que la multiplicité des voix de langues comme les langues des Philippines sont les deux phénomènes qui montrent sans doute de la façon la plus éclatante l'insuffisance des cadres que peut offrir une notion comme celle de transitivité. Une catégorisation des rôles sémantiques est nécessaire pour juger ne serait-ce que des rôles exacts des objets (1 et 2) et à plus forte raison des possibilités d'accès à l'objectivation. Certes, on pourra toujours, en guise d'étiquette, utiliser les termes d'intransitif, transitif, ditransitif, etc., pour désigner en

11. Participants : M. Baratin, E. Bonvini, P. Cotte, J.-P. Desclés, J.-P. Duchateau, J. François, P. Guelpa, M. Kefer, G. Lazard, Cl. Lecointre, A. Lemaréchal, M.-A. Morel, Cl. Muller, M. Noailly, M.-Cl. Paris, J. Perrot, Chr. Pilot-Raichoor, R. Renault, A. Rousseau, D. Samain, J.-P. Semon, G. Serbat, D. Van De Velde.

fait la valence des différentes bases ou formes verbales, ou celui d'objet (direct, indirect, ou objet 1, 2) pour distinguer les actants d'un certain rang ; mais cela n'empêche qu'arrivé à ce point, il s'agit de phénomènes de valence avec ses extensions et réductions.

D'une manière plus générale, les applicatifs relèvent du phénomène général de l'incorporation — fondamental en morphologie et, comme on va le voir, dans la problématique générale des rapports entre forme et sens. En effet, dans quelle mesure tel rôle est-il simplement compris dans la valence du verbe ? Demande-t-il une explicitation supplémentaire au moyen d'un relateur qui reste toutefois sous le contrôle du verbe ? Ou une explicitation interne à la forme verbale qui en modifie la valence ?

Revenons d'abord sur le problème de la représentation des actants du verbe et de leurs rôles. On ne peut représenter un verbe transitif simplement par un $f(x,y)$ ou un verbe ditransitif par un $f(x,y,z)$, où les rôles de x vs y vs z ne peuvent être définis que par référence à f : par exemple, pour « donner », x ne pourra être défini — si l'on admet l'assimilation discutable¹² de la première place d'argument d'une fonction prédicative logique avec le rôle d'un premier actant d'une forme verbale active d'une langue de type accusatif — que comme « donateur », le rôle d' y comme « don », celui de z comme « donataire », c'est-à-dire entièrement par leurs rôles respectifs dans l'action particulière de « donner » ; de même, pour « dire », x ne pourra être défini que comme « diseur » vs y comme « dit » vs z comme « à-qui-qqch-est-dit »¹³ ; et ainsi de suite pour chaque verbe : les rôles ne seront définissables que par rapport à chaque verbe particulier : les ensembles des x , y et z ¹⁴ ne seront définissables que, par rapport à chaque f_i , en tant que :

$$\begin{aligned} 32. \quad x &: f_i(x,y,z) \\ y &: f_i(x,y,z) \\ z &: f_i(3x,y,z)^{15} \end{aligned}$$

Or, il est évident que ces « donateur », « diseur », etc., sont à catégoriser (c'est-à-dire à rassembler dans une catégorie opposée à d'autres) comme remplissant un certain rôle récurrent avec une certaine catégorie de verbes, c'est-à-dire une certaine catégorie de f . De plus, comme les rôles peuvent se retrouver pour des arguments d'une catégorie de f à une autre (« dire qqch à qqn » > « parler à qqn »), il ne suffit pas de catégoriser les f , il est nécessaire de catégoriser les rôles R à travers l'ensemble du système de la langue¹⁶.

12. Cf. Lemaréchal 1991, « Transitivity et théories linguistiques : modèles transitivityistes contre modèles intransitivityistes ? », *LINX* 24.

13. « auditeur » n'est pas, dans ces conditions, une glose possible.

14. Les « types ».

15. Où : est à lire « tel que ».

16. En tout état de cause, il est au moins plus prudent de commencer ainsi, quitte ensuite à supprimer — mais, par simplification — ce qu'aura peut-être eu de redondant une telle procédure consistant à poser des catégorisations séparées des rôles, des verbes (ou types de procès), etc.

On peut écrire le « rôle » de chaque actant participant à une relation au moyen d'une fonction R représentant une catégorie de rôles :

$$33. R(V,x)$$

et ainsi de suite pour chaque participant contrôlé :

$$34. \begin{array}{l} R_x(V,x) \\ R_y(V,y) \\ R_z(V,z) \end{array}$$

tels que :

$$35. f_V(x,\dots) \dashrightarrow R_x(V,x) \wedge \dots$$

Pour les actants contrôlés par le verbe sans dérivation particulière, les rôles R compatibles ne sont que des éléments du sens de ce verbe, des sèmes (s) si l'on veut, tels que :

$$36. f_V(x,\dots) \dashrightarrow s_1(V,x) \wedge s_2(v,y) \dots$$

Avec les formes verbales applicatives, le R supplémentaire correspond à un signifiant intraverbal :

$$37. V(x,\dots) \wedge R_{-iish-}(V,z)$$

Il ne s'agit donc pas du simple ajout d'un rôle sémantique, mais de l'incorporation d'une marque segmentale à la forme verbale.

Dans une partie des cas au moins, la relation peut être marquée par ailleurs (comme circonstant ; cf. ex. 12, 15, avec les différences de valeur qu'on a vues) extérieurement au verbe, par un relateur, préposition, marque de cas, etc.¹⁷ :

$$38. V : f_V(x,\dots) \wedge R_{Prép}(V,z)$$

Dans le cas d'un verbe qui gouverne un complément à tel cas ou introduit par telle préposition (« compléments indirects »), le R qu'exprime la préposition ou le cas est sous le contrôle du verbe ; il y a dans le verbe un sème établissant un lien entre le verbe et le complément, sème qui spécifie plus ou moins l'interprétation du relateur, marque casuelle ou préposition¹⁸. Ces sèmes sont représentables eux-aussi au moyen de $f(x)$, soit :

$$39. s(V,z) > s(V,SPrép)$$

On voit que la marque d'applicatif est le signifiant d'une relation du même genre — même si elle est catégorisée autrement (cf. note 21) —, dont la particularité est d'être ajouté et incorporé ; la relation qui peut

17. Mais le plus souvent selon une autre catégorisation des relations (catégorisations des relations telles qu'elles sont marquées par les relateurs vs telles qu'elles sont marquées par les diathèses et voix primaires et secondaires).

18. Ce qui correspond à ce que j'ai proposé d'appeler « captation » de compléments semblables à des circonstants non contrôlés par le verbe en compléments (« indirects ») de verbe ; cf. *Les parties du discours...*, chap. 9.

être marquée, pour une partie d'entre eux, à l'extérieur par un syntagme prépositionnel ou autre syntagme à relateur, se trouve intégrée à la valence verbale :

$$40. R_{\text{Applic}}(V,z)$$

Tout cela est une question d'incorporation ; et le stade ultime de l'incorporation apparaît comme la simple présence d'un sème susceptible d'ouvrir une relation dans une base verbale (ou une forme verbale) donnée, sans marquage particulier.

La comparaison des langues à séries verbales et des langues sans séries verbales fournit une autre illustration frappante de cette polarité entre incorporation et décumulation :

$$41. V_1(x,y) \wedge V_2(x,z) \quad \text{vs} \quad V \dashrightarrow s_1(x,y) \wedge s_2(x,z)$$

Les langues à série verbale donnent en effet un exemple de décomposition des R correspondants à chaque actant ; nous nous contenterons ici de reprendre les exemples de séries verbales proposées dans Givon, *Syntax*, p. 179 :

$$42. \begin{array}{cccc} \text{ìywí} & \text{awá} & \text{utsì} & \text{ikù} \\ \text{boy} & \text{take} & \text{porte} & \text{shut} \end{array} \quad \text{« the boy shut the door » (yatye)}$$

$$43. \begin{array}{cccc} \text{mo} & \text{sọ} & \text{fún} & \text{ọ} \\ \text{I} & \text{say} & \text{give} & \text{you} \end{array} \quad \text{« I said to you » (yoruba)}$$

$$44. \begin{array}{cccc} \text{ọ} & \text{gbàrà} & \text{ọsọ} & \text{gáa} \quad \text{áhyà} \\ \text{he} & \text{ran} & & \text{go} \quad \text{market} \end{array} \quad \text{« he ran to the market » (igbo)}$$

$$45. \begin{array}{cccc} \text{mo} & \text{fì} & \text{àdà} & \text{gé} \quad \text{naka} \\ \text{I} & \text{took} & \text{machete} & \text{cut} \quad \text{wood} \end{array} \quad \begin{array}{l} \text{« I cut wood with the machete »} \\ \text{(yoruba)} \end{array}$$

$$46. \begin{array}{cccc} \text{nám} & \text{útom} & \text{emì} & \text{nì} \quad \text{mì} \\ \text{do} & \text{work} & \text{this} & \text{give} \quad \text{me} \end{array} \quad \text{« do this work for me » (efik)}$$

soit :

$$41. V_1(x,y) \wedge V_2(x,z)$$

par opposition à l'intégration des mêmes R dans les langues sans série verbale :

$$47. V_{\text{shut}}[R_x(\text{shut},\text{boy}) \wedge R'_y(\text{shut},\text{door})]$$

ou à leur expression au moyen de prépositions, par exemple :

$$48. V_{\text{say}}[R(\text{say},I)] \wedge R'_{\text{to}}(\text{say},\text{you})$$

$$49. V_{\text{cut}}[R(\text{cut},I) \wedge R'(\text{cut},\text{wood})] \wedge R_{\text{with}}(F,\text{machete})$$

Dans les constructions directes, ce qui est en jeu, ce sont seulement des sèmes — ou, en tout cas, des éléments de signifié — intégrés au sens globalement attaché à la forme verbale :

$$50. fV \dashrightarrow \dots \wedge s_{R1}(x,y) \wedge s_{R2}(x,z) \wedge \dots$$

Dans le cas des applicatifs, la marque des applicatifs constitue elle-même un signifiant incorporé.

Le problème qui reste posé est évidemment de savoir s'il y a, dans une langue à séries verbales, correspondant à une idée unitaire comme « donner », « dire », etc., un $f(x,y,z)$, situé au-dessus (au-delà, derrière ?) des conjonctions de $f(x)$ décumulées en $V_1(x,y) \wedge V_2(x,z)$, et si ce $f(x,y,z)$ représente la relation d'une manière déjà linguistique et non pas seulement de la manière dont les facultés cognitives humaines permettent, même en l'absence de moyens linguistiques synthétiques pour le faire, d'en établir dans l'analyse du monde extérieur, c'est-à-dire de façon analytique et par conséquent linguistiquement périphrasique. C'est là une question essentielle : où se situe la représentation — et est-elle déjà linguistique ? — du scénario global correspondant à « donner », par exemple ? Dans ce cas particulier, il n'est pas sûr que le scénario qui coiffe l'ensemble des relations subsumées en français sous « donner » ne soit pas à placer, dans bien des langues, au-dessus, à un niveau où « donner » est indissociable de « recevoir » et « rendre », non seulement du fait de la relation quasi-diathétique bien que lexicale existant même en français entre « donner » et « recevoir », mais dans la mesure où le « don » et le « contredon » sont indissociables¹⁹. Dans le cas d'une langue où un verbe « prendre » fonctionne à la fois comme l'équivalent d'une marque d'objet et comme une marque de complément d'instrument de nos langues, cette communauté de marquage n'est-elle pas plutôt l'indice d'une autre catégorisation sémantique et des rôles et des procès ? »

*
* *

Dans un même ordre d'idées, il peut être intéressant d'évoquer un type semblable d'approche et de généralisation en termes de prédicats sémantico-logiques appliqué aux compléments de nom, tel que je l'ai proposé dans un article intitulé "Classificateurs possessifs et relationalité des noms" (*SCOLIA* 8²⁰, p. 71-93), dont je reproduirai la partie finale (p. 85-91).

Le but de cet article était de montrer que, dans une conception où les noms communs sont « du côté » des prédicats sémantico-logiques et non « du côté » des termes (position style Quine, opposée à celle d'un Strawson), on pouvait traiter le sémantisme des compléments de nom et leur marquage — dans leurs différentes constructions, selon les

19. Cf. Mauss, « Essai sur le don » ; et, d'un point de vue linguistique, les études de Fr. Bader sur ce type de relations diathétiques.

20. Il s'agissait de nouveau des Actes d'un colloque, les *Rencontres linguistiques en pays rhénan* 7 qui s'étaient tenues du 2 au 5 novembre 1995, Actes édités par C. Benninger et A. Theissen, avec des contributions de P. Cappeau, C. Delhay, J. Engberg et B. Laursen, J. Engberg et H. Nolke, K. Wolch Rasmussen, G. Reb, V. Schultz.

langues et les types de structure, à prépositions-« joncteurs », à classificateurs possessifs, à opposition entre possession aliénable vs inaliénable, etc. — sous la forme de prédicats sémantico-logiques, très proches de ceux que j'avais utilisés pour les rôles sémantiques, associés (incorporés) aussi bien au nom lui-même qu'au classificateur, sinon aux prépositions-« joncteurs », etc.

« 3. COMMENT PEUT-ON DONC COMPLÉTER LES NOMS NON RELATIONNELS ? LA SOLUTION DES LANGUES À PRÉPOSITION COMME LE FRANÇAIS.

a) *Le français n'a-t-il que des noms possessibles ?*

Mais, dans ces conditions, qu'est-ce qui permet, dans une langue comme le français, de passer de *chien*, *table*, etc., que l'on peut supposer comme universellement non relationnel $f_N(x)$, à *chien du voisin* ou à *ma table*, c'est-à-dire à un $f_N(x,y)$? Qu'est-ce qui permet de doter de compléments de nom des noms apparemment non relationnels ? Trois réponses peuvent être données à cette question qui peut paraître paradoxale, tant ces syntagmes à complément de nom sont pour nous naturels.

Une première solution — peut-être difficilement acceptable — serait qu'en français, *chien* ou *table* soient, dans tous leurs emplois, des $f(x,y)$ où y pourrait, simplement, rester non instancié (comme le y de « manger » dans un *il mange*). Cela ferait beaucoup de cas où y ne serait pas instancié, cela ferait beaucoup de « \emptyset ». De plus, la variété des y possibles (*chien de chasse*, *table de bridge*, etc.) laisse la relation de y à « chien » ou « table » insuffisamment spécifiée.

b) *Classificateurs possessifs et séries verbales.*

Une seconde solution est de dire que la présence même d'un possessif ou d'un complément de nom²¹ active dans le nom un des sèmes (s_R) de ce nom en tant que « possession potentielle de », « animal familier de », etc. :

« chien »	= $f_N(x)$
éventuellement possédé	
si un sème (s_R) activé	
« en tant qu'animal familier »	
par exemple	> $f_N(x,y)$

soit²² :

21. Il n'est pas sûr que le fonctionnement soit le même dans le cas d'un complément de nom constitué par un syntagme prépositionnel en *de* et dans celui d'une marque personnelle possessive (déterminant possessif, affixe personnel possessif, etc.).

22. Dans les formules suivantes, les lettres souscrites sont destinées à rappeler la catégorie du $f(x,...)$, les chiffres à distinguer des $f(x,...)$, dont les $s(x)$, appartenant à une même catégorie.

$$fN = s_1(x) \wedge s_2(x) \wedge s_3(x) \wedge \dots \wedge s_R(x,y) \wedge \dots$$

Les noms comme « chien », « table », etc., seraient des $f(x)$, mais contenant un sème s_R pouvant être activé et ouvrir une relation, comme « animal familier de y » :

$$s_R(x,y)$$

ou bien comme « élément de mobilier (du logement) de y » — certaines perspectives cognitivistes ont abusé de la chose, entre autres pour expliquer les phénomènes d'« anaphore associative »²³ - ; ainsi, on aurait :

$$f(x) : s_R \dashrightarrow f(x) : F(s_p, y)$$

Dans les langues à classificateurs possessifs, la chaîne :

Nom non possessible + Classificateur possessif spécificateur de relation + Syntagme possesseur

ne ferait qu'expliciter ce sème dans une construction grammaticalisée. Par rapport à une langue comme le français, il y a décumul :

$$\text{« chien » } f_N(x) + \text{« animal familier » } f_{NCl}(x,y)$$

La construction à classificateur possessif²⁴ entrerait alors dans un ensemble de constructions, typiques d'un grand nombre de langues, auxquelles appartiennent les constructions à verbes sériels, où des sèmes implicites (contenus dans un seul et même lexème) dans nos langues et déclenchant certaines constructions particulières (adjonction d'un objet patient, d'un instrument, d'un destinataire, d'un bénéficiaire, etc.) se trouvent répartis entre plusieurs lexèmes. Dans les constructions verbales sérielles, des sèmes contenus dans un lexème verbal unique comme en français *donner* sont décumulés en :

$$\text{prendre}(x,y) + \text{donner/gratifier}(x,z)$$

Un verbe comme « manger » peut même être décomposé, dans certaines langues, en :

23. Sur l'anaphore associative, cf. *Recherches linguistiques, XIX* (avec bibliographies).

24. On peut sans doute en dire autant des constructions à classificateurs numériques ; en français, *oranger* incorpore le mode de quantification à l'unité, tandis que, dans vietnamien :

<i>ba</i>	<i>cây</i>	<i>cam</i>	« trois orangers »
trois	Cl(arbre)	orangitude	
vs <i>ba</i>	<i>quả</i>	<i>cam</i>	« trois oranges »
trois	Cl(fruit)	orangitude	

cam reste ouvert en tant qu'« orangitude » ; le classificateur « arbre » ou « fruit » introduit séparément le mode de quantification, en même temps qu'il spécifie un mode d'appréhension — « arbre » ou « fruit » (cf. aussi, pour le chinois, M.-Cl. Paris, 1981).

prendre(x,y) + mâcher(x) + déglutir(x)²⁵

c) *Les joncteurs comme relateurs*²⁶.

La troisième réponse à la question de savoir ce qui, dans une langue comme le français, permet de compléter même des noms non relationnels, est celle consistant à dire que, sauf valence particulière du nom à déterminer — noms relationnels, noms déverbaux (d'action, d'agent, etc.) —, *de* fonctionne exactement comme un relateur exprimant une relation :

R (X,y)

c'est-à-dire dans son emploi adnominal (« joncteur », Hagège) :

R (N,y)

alors que dans son emploi de complément de verbe, de noyau proposition (prédication étendue²⁷), de proposition, énonciation, etc., on a :

R (V, y)

R (Préd° Etendue, y)

R (Prop, y)

etc.

Ainsi, ce n'est pas un hasard, ni une simple trace effet d'une évolution diachronique, si, dans ces langues, la marque des compléments de nom est une des marques de compléments de verbe.

Dans le cas où une préposition (ou autre relateur) introduit un complément « indirect » de verbe, on aura le même schéma, à ceci près que le syntagme prépositionnel est (au moins en partie) contrôlé par la valence de la forme verbale²⁸. Dans le cas où le choix de la préposition

25. Cf. La collection d'exemples illustrant le marquage de différents rôles (langues Niger-Congo) dans Givon, *Syntax I*, p. 179 :

(yatye)	<i>iywí</i>	<i>awá</i>	<i>utsì</i>	<i>ikù</i>		« le garçon ferma la porte »
	garçon	prendre	porte	fermer		
(yoruba)	<i>mo</i>	<i>fi</i>	<i>àdá</i>	<i>gé</i>	<i>naka</i>	« je coupai le bois avec la
	je	prendre	machette	coupe	bois	machette »
(yoruba)	<i>mo</i>	<i>sọ</i>	<i>fún</i>	<i>ọ</i>		« je te dis »
	je	dire	donner	tu		
(igbo)	<i>ọ́</i>	<i>gbàrà</i>	<i>ọ́sọ́</i>	<i>gáa</i>	<i>áhyà</i>	« il courut au marché »
	lui	courir	aller	marché		

26. Relateurs = marques de compléments de verbes (il faudrait ajouter : de propositions, de prédication étendue, etc., cf. note 12) vs « joncteur » = marque de complément de nom. Nous empruntons cette distinction à Hagège pour montrer le problème, bien que nous pensions que les deux se confondent souvent, en tous cas dans les langues à prépositions comme le français, l'allemand, etc., et que ce ne soit pas là un hasard.

27. Cf., par exemple, pour ce genre de distinctions, Dik, 1989, p. 54 sqq., et Lemaréchal, 1995.

28. Selon nous, par « captation » (Lemaréchal, 1989, chap. XI) d'un syntagme qui reste morphologiquement un circonstant, le contrôle par le verbe restant largement sémantique et soumis à la vraisemblance.

reste essentiellement motivé, comme dans *venir de*, c'est qu'il y a entre « de » et « venir » un sème commun (accord sémique) (s_i), ce qu'on peut représenter par :

$$V, R, x, y, \dots : s_i \in V \wedge s_i \in R \wedge f_V(x,y) : R(V,y)$$

De même, quand la préposition introduit un argument d'un nom relationnel, dont les noms dits « abstraits » d'action ou de propriété, c'est-à-dire des noms de proposition, N_p , comme :

la construction du pont par Eiffel

on a, à côté de la relation ($R_{Prép}$) de la préposition employée avec un nom non relationnel :

$$N(x) \wedge R_{Prép}(N,y)$$

la relation suivante, pour l'emploi avec un nom relationnel :

$$NP(x,y) \wedge R_{Prép}(N,y)$$

avec $s_i N = s_i R$

d) *Le problème de l'interprétation des relations précises entre noms complété et complément : accord sémique et schèmes prototypiques de relations.*

La relation exprimée par un « joncteur » $R(N,y)$ comme *de*, de même que celle exprimée par un relateur quelconque $R(X,y)$, ne préjuge en rien du caractère, relationnel ou non, de N . Mais l'interprétation finale de la relation de y à N dépend de l'accord de certaines sèmes de y , s_y , avec un schème relationnel donné, qu'il faut supposer stocké comme prototype, sans qu'il y ait de raisons *a priori* de les supposer déjà codé linguistiquement : $R_{proto}(s_N, s_y)$, comme « possession de(TN,Ty) », « partie de(TN,Ty) », « utilisable pour(TN,Ty) », où T représente un type subsumant tel nom particulier. Ainsi, pour $R(\text{« chien »}, \text{« homme »})$:

soit « chien » $f_N(x)$

« chien »(x) $\rightarrow T_x : s_i(T_x)$ où, par ex. s_i « animal domestique de trait »
« animal familier », etc.

« voisin »(y) $T_y : s_j(T_y)$ où, par ex. s_j « possesseur de »

dans un schéma tel que la « possession » de l'« animal » « chien » soit possible pour l'« animal » « homme » ; en effet, il faut rendre compte de :

« chien possesseur de puce »	$R_{proto}(\text{« chien »}, \text{« puce »})$
« chat »	$R_{proto}(\text{« chat »}, \text{« puce »})$
« homme »	$R_{proto}(\text{« homme »}, \text{« puce »})$
« homme possesseur de chien »	$R_{proto}(\text{« homme »}, \text{« chien »})$
vs *« chat possesseur de chien », etc.	* $R_{proto}(\text{« chat »}, \text{« chien »})$

Cela s'inscrit dans des taxinomies comme :

Ces taxinomies sont variées. La lexicalisation > grammaticalisation de taxinomies de ce genre donne les systèmes de classificateurs possessifs.

Une différence, c'est que, quand les sèmes sont incorporés aux lexèmes, il n'y a pas de lecture possible de relations précises en cas de syntagmes « absurdes »²⁹, contrefactuels, comme :

« chien du chat »

tandis qu'avec un classificateur possessif :

« chien animal familier du chat »

se voit doté d'une interprétation contrainte précise, quelque'absurde que soit la relation³⁰ ; en fait, ou bien on en restera là, ou bien il y aura contrainte de réinterprétation, dès que ce sera possible du fait de conventions de fiction, de la pression d'un contexte ou d'une situation particuliers, etc.

CONCLUSION

Langues à classificateurs, possessifs, numéraux, etc.³¹, à séries verbales (où un des verbes est plus générique que l'autre, ou bien est spécialisé dans une relation), etc., décument les sèmes, c'est-à-dire les explicitent et, de ce fait même, les spécifient. Le couple spécification/ouverture d'une unité, soit à un certain mode de quantification (classificateurs numéraux), soit à une certaine relation (complément de verbes ou de noms), en est un point commun. »

*

* *

29. Sur l'importance de ce test, cf. Lemaréchal 1989, p. 230 sqq.

30. Il semble que l'effet de l'absence de classificateurs possessifs dans une langue soit le contraire de celui de l'absence de classificateurs numéraux. Dans ce cas, il semble que les noms soient eux-mêmes « préquantifiés » — l'« homme » à l'unité (en tant que dénombrable, discret, selon les terminologies), le « soja » en dense, etc. Les classifications numérales à l'unité particulières, en tant qu'« arbre » vs en tant que « fruit » (même phénomènes dans les langues bantoues par exemple), comme en vietnamien :

	<i>ba</i>	<i>cây</i>	<i>cam</i>	« trois orangers »
	trois	Cl(arbre)	orangitude	
vs	<i>ba</i>	<i>quả</i>	<i>cam</i>	« trois oranges »
	trois	Cl(fruit)	orangitude	

sont incorporées, comme dérivation en français, aux mots : *orange* vs *oranger*. L'incorporation est au centre de tous ces problèmes.

31. Cf. l'usage fait par M. Gross et son école de cette notion à propos des actants incorporés aux verbes sous forme de base *martel-er*, *dé-bord-er*, etc.) où la base nominale classifie l'actant externe (prépositionnel) correspondant (instrument, lieu, etc.) ; mêmes phénomènes dans les langues à verbes composés Nom+ Verbe (type « frapper-marteau ») ; phénomènes qui sont bien de la même nature.

Ces études ont toutes été reprises, plus ou moins modifiées — mais en général assez peu — dans mon ouvrage *Etudes de morphologie en f(x)* (Louvain, Peeters, 1998, sous le titre « fonctions prédicatives et représentation sémantique », et de manière générale dans les chapitres 7 à 9 constituant la III^{ème} partie « Incorporation et décumul des f(x) »).

Alain LEMARÉCHAL
Université de Paris-Sorbonne
CNRS-LACITO
80 rue des Archives
75003 Paris